

Flash info des magistrats de la jeunesse

Juillet 2024

A vos agendas !



Rencontres de la justice des mineurs, édition 2024

L'édition 2024 des Rencontres de la justice des mineurs se tiendra le **mercredi 27 novembre 2024** à la Cité internationale universitaire de Paris.

Cette année encore, cet évènement, organisé à l'initiative de Caroline Nisand, directrice de la protection judiciaire de la jeunesse, en lien avec les directions du ministère de la Justice et les écoles nationales de formation, s'adresse à l'ensemble des acteurs judiciaires de la jeunesse : magistrats, greffiers, mais également représentants des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse et de l'administration pénitentiaire.

Les Rencontres de la justice des mineurs sont un temps fort du ministère de la Justice ; elles visent à partager les bonnes pratiques et échanger autour des enjeux actuels de la justice des mineurs.

L'édition 2023 a réuni plus de 250 professionnels, autour de sujets tels que les mineurs face aux dérives sectaires, les mineurs de retour de zones d'opérations de groupements terroristes, l'application des peines, l'articulation des acteurs dans la lutte contre les violences faites aux enfants ou encore les mineurs en prise avec les réseaux de traite des êtres humains.

Invitations, programme et formulaires d'inscription seront envoyés en septembre.

Actualités



« La protection judiciaire de la jeunesse et la protection de l'enfance » : nouvelle édition de la brochure de présentation

La politique de protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement et à préserver sa sécurité, dans le respect de ses droits.

Outre ses missions d'éducation, de protection et d'insertion des mineurs en conflit avec la loi, la DPJJ occupe un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la politique de protection de l'enfance, qui fait partie intégrante de son champ de compétence. Elle est, aux côtés des départements, un acteur majeur de cette politique et s'est fixée comme objectifs de consolider encore son action et sa visibilité dans ce domaine.

La DPJJ est en effet dotée de larges compétences en la matière, qu'il s'agisse de son action normative, de l'animation de la politique du parquet en la matière, de son rôle dans la gouvernance nationale et locale de la protection de l'enfance, de son engagement partenarial (associations, institutions, etc.) ou de l'exécution des mesures d'assistance éducative.

Afin de mettre en lumière son engagement en la matière, la DPJJ vient donc d'actualiser la brochure [« La PJJ et la protection de l'enfance »](#) qui présente son rôle dans l'élaboration et dans la mise en œuvre de la politique publique de protection de l'enfance.

[En savoir plus](#)



Une recherche sur les effets de la justice restaurative

Une recherche vient de paraître sur les effets de la justice restaurative en France.

Cofinancée par l'Institut des Etudes et de la Recherche sur le Droit et la Justice (IERDJ) et la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, cette recherche a été coordonnée par Delphine Griveaud et Sandrine Lefranc.

Le rapport dresse le portrait d'une justice restaurative fragile, voire fragilisée, à l'échelle nationale, mais active sur certains territoires bien délimités localement. Il voit à travers la justice restaurative une forme de reconnexion, certes limitée, des participants avec l'État – un État qui donne du temps, de l'écoute, de la reconnaissance ainsi qu'une aide pratique, à des personnes qui en étaient éloignées et ont souvent été éprouvées par l'expérience de la justice pénale. Les contenus et effets des mesures restent disparates. Néanmoins, le rapport donne à voir certains traits communs, dont notamment les effets systématiquement produits (au moins à court terme) sur l'estime de soi et les sociabilités des individus qui y participent, autant que sur celles des personnes qui les mettent en œuvre.

[En savoir plus](#)

Évènements passés



Le 6 juin dernier, la DPJJ organisait une soirée de « projection débat » dédiée à la lutte contre les violences sexuelles, autour du court-métrage [« Dorlis »](#)

Multirécompensé et primé notamment par les jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) en 2023 dans le cadre de la manifestation nationale [Des cinés la vie !](#), ce film évoque avec une grande finesse, sans jamais la nommer, la thématique de l'inceste sous l'angle du mythe antillais du Dorlis.

La projection a été suivie d'une table ronde en présence de Enricka MH, réalisatrice, de Marie Léal-Martini, magistrate coordonnatrice de formation continue à l'École nationale de la magistrature (ENM), de Marion Firer, directrice du pôle territorial de formation Ile-de-France et Outre-mer de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) et de Thomas Jalta, moniteur adjoint d'animation au Centre éducatif et d'insertion (CEI) le Bigard, à Querqueville (50). **Les échanges ont notamment porté sur la place de la formation dans la lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants**, et dans le repérage et dans le traitement de cette problématique par les professionnels. L'utilisation des outils culturels et notamment du média du cinéma pour aborder cette thématique sensible avec les jeunes pris en charge par

la PJJ a suscité l'intérêt des spectateurs, parmi lesquels figurait en particulier le Défenseur des Enfants, Eric Delemar. La soirée a été clôturée par l'interprétation en direct de la chanson [Who I am](#), dans laquelle l'artiste Shadéblauck évoque avec une grande sensibilité les violences sexuelles sur les enfants.



Retour sur les 17ème Assises nationales de la protection de l'enfance : une participation inédite de magistrats en qualité de « grands témoins » !

Les 17ème Assises Nationales de la Protection de l'Enfance se sont tenues les jeudi 27 et vendredi 28 juin 2024 à Lyon et ont rassemblé plus de 2 700 professionnels de la protection de l'enfance (travailleurs des secteurs médico-sociaux, associations, professionnels de l'aide sociale à l'enfance, magistrats, etc.).

Intitulée « Adolescence : quelle vie devant soi ? Quels enjeux, quels besoins, quelles réponses en protection de l'enfance », cette édition des Assises a tenu ses promesses grâce à [un programme de qualité](#), auquel le ministère de la Justice, et notamment la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, est fière d'avoir contribué cette année encore.

Les enseignements des neurosciences, de la sociologie ou encore de la psychologie sont venus éclairer les pratiques des professionnels ainsi que les témoignages sensibles des parents et des adolescents suivis ou anciennement suivis en protection de l'enfance, qui ont été particulièrement mis à l'honneur tout au long de l'événement.

Par ailleurs, et pour la première fois, les Assises ont laissé une place importante à l'autorité judiciaire en faisant intervenir cinq magistrats (juges des enfants et magistrats du parquet chargé des mineurs, dont certains issus des groupes de travail des magistrats coordonnateurs des tribunaux pour enfants ou du parquet mineurs animé par le ministère de la Justice).

Tous étaient « grands témoins » dans des ateliers thématiques le temps d'une matinée, pour échanger avec le public, autour de cinq thématiques : la vie quotidienne et sociale des adolescents en protection de l'enfance (atelier 1), leur vie amoureuse et sexuelle (atelier 2), la scolarité et les apprentissages des adolescents protégés (atelier 3), la prise en charge des conduites à risques (atelier 4) et la gestion des

situations de crise (atelier 5). Ils ont ensuite rendu compte de ces échanges et de la façon dont ils viendraient inspirer leurs pratiques professionnelles en séance plénière, décrivant unanimement la justice des mineurs comme la « Justice de l'espoir ».

Comme chaque année, la participation à ce congrès a non seulement été l'occasion d'apprendre et d'échanger sur les problématiques du secteur de la protection de l'enfance, mais aussi un créneau unique pour valoriser la place et les missions du ministère de la Justice et en particulier de la PJJ auprès des professionnels du secteur.

[En savoir plus](#)

Direction de publication : Caroline NISAND

Contact : dpjj-sdmpje@justice.gouv.fr

[Rendez-vous sur l'intranet](#)